L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 13 NOVEMBRE 1879

CANDIDATURES

—pour—

PARTI DÉMOCRATE.

POUR GOUVERNEUR,
LOUIS A. WELTZ,
d'Ouachita.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
S. D. MCENERY,
de Ouachita.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
J. C. EGAN,
de Claiborne.

POUR SECRÉTAIRE D'ETAT,
WILL A. STROTHER,
de Winn.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
d'Iberville.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
E. H. FAY,
d'Ste-Félicienne.

Nouvelles Télégraphiques

La succession Gortschakoff.

Londres, 13 novembre.—On télégraphie de St. Pétersbourg au Daily Telegraph que le prince Gortschakoff a décidé de ne pas accepter l'offre qui lui a été faite par le prince de Bismarck de succéder au prince Gortschakoff. Le comte paraît être en complète disgrâce par suite des intrigues d'une personne dont l'influence sur le czar, pour quelque cause que ce soit, n'est pas très réelle. Les intrigues de palais deviendront bientôt aussi dangereuses en Russie qu'elles le sont à Constantinople.

Le général Aymard.

Paris, 13 novembre.—Le général Aymard, gouverneur de Paris, a nommé probablement de la commission chargée des promotions des officiers de l'armée française en remplacement du général Canrobert.

Le général Cialdini à Madrid.

Rome, 13 novembre.—La démission du général Cialdini comme ambassadeur en France a été annoncée officiellement. *Le Diritto* dit qu'il a été chargé de se rendre à Madrid pour représenter le roi Humbert au mariage du roi Alphonse. Il sera remplacé à Paris par le chevalier Nigra.

Le budget de l'empire allemand.

Londres, 13 novembre.—*Le Times* a reçu de Berlin la dépêche suivante : "Un ocrat-ial du soir affirme que le prochain budget de l'empire comprendra des crédits considérables nécessités par l'augmentation de l'armée."

Les émigrants.

Londres, 13 novembre.—On télégraphie de Paris au *Times* que 600 Vénitiens sont arrivés à Gênes pour se rendre aux Etats-Unis.

Le remplacement de Canrobert.

Paris, 14 nov.—Le *Soir* nie que le maréchal Canrobert ait été destitué, le *Soir* dit que le maréchal avait envoyé sa démission hiérarchique.

Le réception de M. Henri Martin, l'historien, a eu lieu hier, à l'Académie française, où il va occuper le fauteuil de M. Thiers.

La nouvelle reine d'Espagne.

Londres, 13 nov.—Le mariage du roi Alphonse est fixé au 27 novembre. L'archiduchesse Marie Christine arrivera à Paris le 19 et partira le 21 pour Madrid où elle arrivera le 24. L'amiral Jauréguiberry, ambassadeur français à Madrid, représentera le président Grévy au

LA QUESTION DES VINS DE CALIFORNIE.

On lit dans l'*Express* de Los Angeles [Californie]:

"Ce n'est pas tout d'avoir trouvé un bon débouché pour nos vins, il est important de le conserver, et nous ne le pouvons qu'en exportant des vins bons et purs. Adam Smith a dit que la branche de notre agriculture qui sera la plus profitable et la plus stable sera celle qui produira du vin accessible au goût populaire, car le monde entier sera notre marché et toutes les nations nous paieront tribut.

"La production de nos vins arrive juste au moment où l'Europe est entravée dans sa production. Le sol de la France, épuisé par une longue culture de la vigne, a perdu les qualités chimiques qui faisaient sa force en donnant prise au phylloxéra, qui détruit ses vergers avec une désolante rapidité. La moitié ressources qui reste au vignoron français ne suffira pas à renouveler le sol en lui rendant les principes qui ont été consommés par un trop long usage ; ce qui nous paraît impossible et nous fait croire que la destruction sera plus active de jour en jour. Juste au moment où se déclare frappe l'Europe, nos vignes, sur le sol vierge de la Californie, populeront plus que jamais pour combler le déficit des vignes européennes.

"Il est seulement à craindre que notre propre négligence et une fausse route de notre gouvernement en matière de douane, ne mettent obstacle au développement de notre industrie. D'un autre côté, l'élévation du prix de transport est un autre obstacle, mais cet obstacle sera levé dès que nous pourrons fournir des cargaisons complètes, car alors, la traversée par mer, en doublant le Cap Horn, nous offrira de meilleurs marchés que par chemin de fer, et bouillera considérablement nos vins ; on sait que c'est là le résultat des voyages par mer et que l'on donne une forte somme pour les vins qui ont voyagé de France en Angleterre et aux Indes ; car nous notre éloignement du marché sera pour nous un grand avantage. Il est bon que tous nos cultivateurs augmentent leurs cultures, car l'accompagnement de la prophétie d'Adam Smith s'approche."

L'Union de Los Angeles n'est chargée de répondre à cet article, qui est un tissu d'exagérations. Nous lui laissons la parole :

"Il y a dans l'article de l'*Express* une foule d'hérésies, que nous ne pouvons passer sous silence :

"1° Le sol de la France est épuisé par une trop longue culture de la vigne ;

"2° Cet épuisement a causé l'apparition du phylloxéra ;

"3° Les vignes de remplacement qui reclame la France sera fatal à l'industrie des vins américaines ;

"4° Le transport par mer bouillera les produits californiens.

"Ces quatre propositions sont quatre hérésies qu'il est fastidieux de discuter un par un.

"1° Le sol de la France est épuisé par une trop longue culture :

"Cet axiome n'a jamais été prouvé. En France, le vignoron reçoit un sol, tout les ans, les principes que la récolte lui a enlevés, c'est ce que ne fait pas le cultivateur américain, et l'on peut sans hésiter affirmer que le terrain de nos vignes est annuellement tout aussi riche, et peut-être plus riche même, qu'il y a vingt ans ; il y a plus, c'est que ce sont les plus grandes et les meilleures qui donnent le plus de raisin, et le meilleur raisin ; chacun sait que le Clos Vougeot, le plus ancien de France, a constamment quatre cents ans d'existence, sans jamais avoir été renouvelé, et que ses produits sont aujourd'hui plus estimés, depuis et meilleurs qu'ils ne l'étaient en cette dernière époque. *L'Express* devrait corriger cela.

"2° L'épuisement du sol a causé l'apparition du phylloxéra :

"Cette assertion est qui démontrait bien nos vitriolateurs qui croyait que le phylloxéra a fait une apparition d'abord dans les plus mauvais vignobles, c'est généralement admis et que dans les plus riches il est plus ralenti et qui n'est pas encore connu. Il y a plus : Comment l'*Express* ne sait-il pas que le phylloxéra a paru dans les vignes du comté de Napa ? C'est pourtant ce qui s'est passé. Enfin chacun sait que le phylloxéra a pris naissance en Amérique et l'a communiqué à la France.

"3° Le système donnerait que nécessité le l'Union sera fatal à l'industrie des vins américaines :

"Nous ne savons, en vérité, comment interpréter cette phrase de l'*Express* de l'Union. Voilà la vie qui nous est donnée dans les grèts et les bouillons des Antilles ; dans les vignes de l'Amérique, nous sommes rapidité plus grande encore que en abandonnant le vin de France ; qui est incontestablement le monde entier et qui est [illegible] à accaparer ce qui [illegible] le monde entier, et qui est [illegible] (laquelle diminue tous les [illegible] par ne sont pas des droits presque

prohibitifs sur la production française ! Mais vous ne faites donc pas attention que si vous frappez des droits prohibitifs sur les vins français, dont l'importation, dites-vous, se meurt, la France frappera des droits égaux sur les vins américains qui, de votre propre aveu, sont destinés à supplanter les vins français, dont la production s'éteint tous les ans, en sorte que c'est vous seuls qui mettez obstacle à la prospection de vos produits.

"4° Le transport par mer bouillera les produits de la Californie :

"Quelques navets-vous ! Nous savons très bien que les vins de Bordeaux sont améliorés par les voyages sur mer ; mais nous savons aussi que les vins de Bourgogne ont besoin de ces mêmes voyages. On approche davantage des vins de Bourgogne que des vins de Bordeaux, et cependant peu vin-vous dire que les vins de Californie ressemblent comme les vins de Bordeaux auxquels ils ne ressemblent pas, ne ressemblent aux vins de Bourgogne auxquels ils ressemblent ?

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 12 novembre.—Bulletin météorologique—Bulletin du bateaumètre, vents d'est, pluies locales et temps plus froid.

Température du 17 novembre 1879.

Observations.	Thermomètre.	Centigrade.
6 heures du matin	71	21
Midi	80	27
3 P. M.	76	24
6 P. M.	76	24

Relevé météorologique du 17 novembre, à 7 h. P. M. (Bulletin météorologique dans les villes ci-dessous).

Augusta, Ga.	78	Louisville, Ky.	44
Atlanta	57	Memphis, Tenn	62
Cincinnati, O.	43	Mobile, Ala.	74
Chattanooga, Tenn	63	Nashville, Tenn	58
Columbus, O.	44	Pittsburg, Pa.	42
Charleston, S. C.	74	Savannah, Ga.	74
Cleveland, Ohio	45	Vicksburg, Miss.	66
Detroit, Mich.	42	Wilmington, N. C.	72
Evansville, Ind.	52	Washington, D. C.	52
Indianapolis, Ind.	48	Wheeling, W. Va.	52
Key West, Fla.	82	Yazoo City, Miss.	68
La Crosse, Wis.	32	Zanesville, O.	52

Rapport des cours au-dessus de l'étiage (sauf les plus bas).

Cairo, Ill.	4.00	Nashville, Tenn.	4.00
Chattanooga, Tenn.	3.00	Pittsburg, Pa.	4.00
Cincinnati, O.	3.07	Shreveport, La.	4.01
Davenport, Iowa	3.07	Vicksburg, Miss.	4.10
Evansville, Ind.	3.07	Wheeling, W. Va.	4.00
Florence, Ala.	3.07	Yazoo City, Miss.	4.00
Memphis, Tenn.	3.04	Zanesville, O.	4.00
Nashville, Tenn.	3.06	Pittsburg, Pa.	4.00

Au-dessus du niveau de la mer, 1879 ; 1878 ; 1877 ; 1876.

Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de l'état-civil des dernières quarante-huit heures :

MARIAGES—Peter Nelson, Jr., à Mlle Emma Bock. John Nelson à Mlle Marguerite Montagnet. Samuel J. Ware à Mlle Georgiana F. Trahan. Frank Lamonde à Mlle Gertrude Lamb. Joseph Lamonde, Jr., à Mlle Ida Mabel. Robert Gaskon à Mlle Ellen Ferster. Jean Dubois à Mme Vve Mary Bouly. James H. Greenlaw à Mlle Louise J. Purdue. Samuel Bonnet à Mlle Rachel A. Archer. Chas. Fuhrbacher à Mlle Sophie Meier. John K. Gerhart à Mlle Julia Smith. Jean Bonnecaze à Mlle Jeanne Capdeville.

NAISSANCES—Mme Paul Delore, une fille. Mme J. L. De Marcil, un garçon.
" Patrick Carroll, un garçon.
" Jos. Clavreja, un garçon.
" Louis Matherat, un garçon.
" Christobal Xiemenez, une fille.
" Arthur F. Jeffries, un garçon.
" H. L. Whaley, une fille.
" Fred. W. Bohr, une fille.
" Thomas Mullen, une fille.
" F. Mollos, une fille.
" Jos. Dauphine, une fille.
" Jacques Dauphine, une fille.
" Boehler, un garçon.
" O. R. Leong, une fille.
" R. L. Sims fils.
" Frank Allemand, une fille.
" Henry Klinger, un garçon.
" Mary Mangan, un garçon.

DÉCÈS—Corelia Robinson, c. 9 jours, Jean B. D'Hérété, 4 ans.
Georgiana A. Walther, 70 ans.
George T. Porter, 72 ans.
Catherine Jung, 69 ans.
Peter Nelson, c. 2 ans.
Annie Sherlock, 1. 14 ans.
Thomas McCluskey, 58 ans.
Ernest Montagnon, 20 ans.
Gervais Bellisario, 3 mois.
William Thomas Feely, 7½ ans.
John Fontana, 2 1/2 ans.
Alfred Moore, c. 1.05 ans.
Joseph Victor, 2 mois.
Maria F. Fortier, 1 an.
Placide Lalaux, c. 6 mois.
Mlle Agathe Rocho, 51 ans.
Mme Margaret Fleming, 59 ans.
Patrick Cox, 38 ans.
Agnès Robert, 41 ans.
Ernest H. Darvis, 1 an.
Alfred Moss, 16 ans.
Mme Sarah A. Wolman, 62 ans.
Hannah Plasket, 6 mois.
Rafael Ruiz, 1 an.
Adelaïde Camaille, c. 64 ans.
Mme F. St. Cry, c. 30 ans.
Agnès Kelly, 1 an.
Joseph Franklin, c. 25 ans.
Bertha E. Biggs, c. 2 ans.

Bâtiments de commerce. Il est noté dans le mouvement dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 111 de la passerelle, 72 de la passerelle, 11 de la passerelle, 2 de la maison du coeur, 4 de l'entrepôt, 4 du tabac manufacturé, 6 de la paralysée 8 du coton pressé, 2 de la cour, 1 de l'augustine cérébrale, 3 de la bouchère, 2 de fièvre maligne, 3 de fièvre rémittente, 2 jaunes malignes, 1 de variolaceux ; 3 de la diarrhée ; 1 de tête enflure ; et 6 (vieillards) de la débilité, 1 de la fièvre typhoïde, 1 de la diphthérie.

Ages.—Au-dessous d'un an, 26 ; de 1 à 2 ans, 3 ; de 2 à 5 ans, 6 ; de 5 à 10 ans, 6 ; de 10 à 15 ans, 2 ; de 15 à 20 ans, 0 ; de 20 à 25 ans, 4 ; de 25 à 30 ans, 3 ; de 30 à 40 ans, 14 ; de 40 à 50 ans, 13 ; de 50 à 60 ans, 7 ; de 60 à 70 ans, 10 ; de 70 à 80 ans, 14 ; de 80 à 90 ans, 5 ; de 90 à 100 ans 0 ; de 100 et au-dessus de 100 ans, 0 ; non déclarés, 1.

NATIONALITÉS.—Canadiens, 1 ; Danois, 1 ; Anglais, 1 ; Français, 5 ; Allemands, 8 ; Irlandais, 13 ; Italiens, 1 ; Louisianais, 59 ; Mexicains, 1 ; Suédois, 1 ; Américains (autres que Louisianais) 20 ; santé de pays de Galles, 1.

Il est mort 65 personnes du sexe masculin, y compris 19 de couleur ; 46 du sexe féminin, y compris 14 de couleur.

Il y a eu 9 décès à l'hôpital de charité, 2 à l'hôpital Dibon, 1 à l'Asile des Aliénés.

Les coroners ont délivré 17 certificats de décès. Il y a eu 9 morts-nés dont 5 de couleur.

Les nouvelle Société anonyme de bienfaisance mutuelle a célébré son vingt-deuxième anniversaire pour la procession qui a produit beaucoup d'effet et par un magnifique banquet.

Organisée le 2 octobre 1858, la Société a toujours grandi, et compte aujourd'hui parmi les organisations si utiles et si populaires de notre ville est si florissante. M. H. Freyou en est président, M. P. Lucin premier vice-président, M. E. Duvoisin second vice-président, M. L. Cerlain secrétaire, M. Troch trésorier, M. P. J. Donegan grand maréchal, M. J. Simon porte-oriflamme.

Sous la conduite du Grand-Maréchal J. P. Donegan et de ses aides, le cortège de la Vieille-Levée, entre les rues St-Philippe et Ursulines, s'est rendu au N° 665 de la rue Royale, résidence de M. John Corder, où Mlle Cordes a présenté à la Société une jolie couronne d'or en souvenir, gagnant la présentation d'une allocution que tous les assistants ont chaleureusement accueillie.

M. A. Luigi a remercié Mlle Cordes au nom de la société Lusitana, puis une belle médaille en or a été présentée, par Pantremme du président, à M. Cordes, qui, pendant sept ans, a rempli les fonctions de grand maréchal.

Parcourant ensuite les principales rues du troisième, deuxième et premier district, elle s'est arrêtée devant les banquettes des gouverneurs, où la fanfare a exécuté des airs patriotiques.

Vers quatre heures et demie, elle est entrée dans la salle de la société Portugaise, Chemin du Bayou, entre les rues St-Claude et Trémé ; un grand banquet l'y attendait. Nous avons remarqué parmi les invités beaucoup de représentants des sociétés de bienfaisance, de plusieurs membres de la presse. Il a été porté aux organes de l'opinion publique, M. John P. Weichart, de la *Gazette Illustrée*, a répondu par un petit discours plein d'approbation. Il a rattaché la date de la fondation de la nouvelle société à l'événement la plus mémorable du Nouveau Monde, et rappelé, en termes bien mérités, les services de la société durant l'épidémie de 1878.

Le secrétaire, M. L. Cipriani, a fait l'historique de la société, et, en faisant la nécessité des organisations de charité parmi nous, a dit : "A une époque comme celle-ci, lorsque le gouvernement s'intéresse si peu aux institutions publiques de charité, lorsque celles-ci, à cause de la dernière épidémie, se trouvent bien moins riches qu'auparavant, il est du devoir de tous—particulièrement de la classe ouvrière—de se joindre aux organisations de bienfaisance, parce que si le malheur venait à les frapper, l'amitié leur procurerait des soulagements."

Nous souhaitons à la nouvelle société lusitane de pouvoir célébrer son anniversaire, l'année prochaine, d'une manière aussi éclatante que cette année.

Perturbateurs.—Une rixe a eu lieu dans une maison que tient Gayle Woods, à l'encoignure des rues Bourgogne et Dorgane, entre la maîtresse de l'établissement, Thomas W. Conway et Richard Delmore, deux d'Ere Shields, qui a blessé Gayle Woods à la tête. Des policiers sont arrivés les perturbateurs.

—Une dame de passement de cheveux de la rue Bienville, entre les rues Auguste et Lemoyne, a été la victime de vol qui a motivé provoqué, dit-on, par le voyage qu'y faisait Albert Adams. Un des officiers de la ville rétablir la tranquillité à l'aide d'un pistolet, après avoir vainement essayé de moyens moins violents. L'officier [illegible] Adams, qui, [illegible] le qu'il s'était passé, est venu [illegible] le [illegible] conservateur, mais [illegible] qu'il le soumettrait au juge, les faits ont vivement ému le prisonnier.

Le comité d'enquête [illegible] s'est réuni, hier soir, à huit [illegible] 18 de Pontalba de la Nouvelle-Orléans. Le but de la réunion était la vérification des renseignements faites par les délégués électoriques et républicains.

LE COMITÉ D'ENQUÊTE DU SÉNAT DES ETATS-UNIS.

Contestation du siège de M. Kellogg par M. H. M. Spofford.

Le comité chargé de s'enquérir de la validité des titres de M. W. P. Kellogg au siège de sénateur de la Louisiane au Congrès s'est réuni, hier, à midi et demi, à la salle C de l'hôtel St-Charles.

Les huit membres—MM. Hill, Cameron et Vance—étaient présents. M. Hill occupait le fauteuil de président.

M. Hill a annoncé que les séances auraient lieu, désormais, de dix heures du matin à quatre heures de l'après-midi. Il a prié les contestants de contester, le plus tôt possible, une liste des témoins qu'ils désiraient faire entendre.

M. Walker, représentant de M. Spofford, qui était dans la salle, a dit qu'il était prêt à faire entendre deux témoins aujourd'hui même.

M. Kellogg, qui est son propre défenseur, a répondu qu'il ne pourra citer de témoins que quand il aura les dépositions qu'il aura à recevoir.

Sur la motion de M. Vance, la séance a été suspendue jusqu'à deux heures, pour donner au sénateur d'avoir le temps de citer les deux témoins de Spofford.

A l'heure indiquée, la séance a été reouverte. Les mêmes sénateurs étaient présents.

Le premier témoin appelé,

M. Henry Hoskins, domicilié à la Nlle Orléans, depuis 1868, a déclaré qu'il était garde-de-nuit à la résidence de M. Kellogg, où M. Blanchard a été [illegible] employés du *Returning Board* venaient souvent. M. Blanchard avait une fois, à la main, un rouleau de papier ; il a dit qu'il fallait changer le vote de certaines paroisses et [illegible] des signatures. M. Blanchard a dit en [illegible] vous dites M. Kellogg dans la bas de "travailler" les résultats transmis. M. Blanchard a continué ses visites durant une ou deux semaines.

M. Hoskins est actuellement membre—mais en homme de paille ; il a appartenu, en 1872, à la police métropolitaine, mais il a été détaché du service et est resté à la résidence de M. Kellogg jusqu'à l'inauguration de M. Packard. Il a vu M. Anderson à la résidence de M. Kellogg [illegible] ment à l'inauguration de M. Packard. M. Anderson apportait par exemple de dernière. Dix jours après l'élection, MM. Jewett et Blanchard sont venu chez M. Kellogg ; le témoin ignore ce qui s'y est passé, mais il sait qu'on y [illegible] ; il ne se souvient pas d'avoir vu M. Kellogg dans la chambre [illegible] Kellogg a dit à M. Anderson que les députés [illegible] avaient la majorité à la Chambre des représentants.

Interrogé par M. Kellogg, le témoin a dit que la chambre dont il a parlé était un premier. Il a vu M. Blanchard dehors dans la chambre à coucher.

M. Kellogg a demandé au témoin s'il ne savait pas que M. Blanchard était un commis et venait chez lui pour lui faire signer des commissions.

M. Hill a fait observer à M. Kellogg que le contact fut avait permis d'interroger le témoin sur la situation de la chambre et non de lui poser d'autres questions ou de plaider en cause.

Interrogé par M. Hill, le témoin a répété que M. Blanchard lui avait recommandé de ne point parler de ses visites, et lui avait dit qu'il serait appelé à témoigner un temps et qu'il travaillait aux élection *returns*—tableaux des votes donnés à l'élection.

Le témoin a déclaré à M. Cameron avoir été cité quelques minutes avant d'être appelé à témoigner ; n'avoir jamais écrit à M. Kellogg que s'il n'obtenait pas une place, il témoignerait devant le comité.

M. Louis F. Garic, qui est né dans la paroisse St. Bernard et habite la Nlle Orléans depuis quarante-deux ans, connaît M. F. C. Denlead, ancien secrétaire d'Etat. M. Denlead lui a dit que la Législature qui a élu M. Kellogg n'avait jamais eu de *quorum*, et que s'il n'était pas si pauvre, il avouerait tout. M. Denlead lui a dit cela à plusieurs reprises et séparément. Le témoin a écrit au général Gibson une lettre à ce sujet.

M. Cameron s'est opposé à l'admission du témoignage ; il s'est fondé sur ce que le Sénat des Etats-Unis a déjà décidé que la législature de qui M. Kellogg tient son mandat avait un quorum.

M. Hill a alors lu la résolution qui crée le comité, puis le Vance qui a voté avec M. Hill sur l'objection de M. Cameron, l'objection a été repoussée.

Répondant à M. Cameron, le témoin a déclaré qu'il a eu, plus tard, d'autres conversations avec M. Denlead, et que celui-ci lui a dit qu'une somme d'argent avait été faite pour assurer l'existence du quorum. Le témoin a consenti à M. Denlead de tout révéler, et M. Denlead lui a dit qu'il le ferait. M. Denlead a, ensuite, dit au témoin que M. Kellogg lui avait fait signer des bons représentant neuf ou dix mille piastres, qui lui promettant de le récompenser généreusement, mais il n'a jamais reçu un sou.

A trois heures et demie, le comité s'est ajourné à mardi (ce matin) à dix heures.

Comités de recherches de ces fermeuses.—Le comité du comité central de l'Etat et celui du comité de paroisse ont siégé hier soir, pour recevoir les réponses des sénateurs et des représentants qui avaient été priés de soumettre de nouveau leurs candidatures à leurs commettants ou à leurs délégations.

M. F. Armant, du deuxième district sénatorial, a annoncé qu'il a adressé une lettre de démission à sa délégation.

M. E. C. Davey, du quatrième district sénatorial, a dit que sa délégation l'a renommé.

M. James Hagan et le Dr Thomas Campbell ont annoncé que leurs délégations les ont renommés.

M. Ralph Morgan, du premier district représentatif, MM. Thomas Devereaux et James Barry, du deuxième district représentatif, M. F. Diebel, du quatrième district représentatif, ont dit que leurs délégations les ont renommés.

Le comité s'est ajourné à ce soir, à sept heures et demie.

Le comité républicain chargé de convoquer la convention du parti une liste de candidats aux places de paroisse, a siégé hier soir et s'est ajourné sans avoir fait une seule nomination.

M. Green, président du comité de paroisse, appellera une Convention, dans le courant de la semaine, pour résoudre la problème.

Le bruit courait, hier soir, que les républicains se proposent de ne désigner que des républicains.

Coup de rasoir.—James Cromas arrêté, hier matin, vers deux heures, sous prévention d'avoir voulu tuer Florence Abadie, laitier, dont il a coupé la gorge, a été écroué, quelques heures plus tard, devant le juge Sheehan.

Il avait répondu aux officiers qui l'avaient arrêté en [illegible] qu'il [illegible] tout homme qui [illegible] de la voler.

M. Jacques Martinez, propriétaire, d'un état de café du marché Poydras, a déclaré avoir vu Cromas [illegible] la gorge à Abadie à [illegible] ; Abadie la mettait sur le cou, et l'avoir entendu se plaindre d'avoir été coupé.

A l'encoignure des rues Dorgane et Poydras, Abadie a demandé du whisky à M. Esparza, qui tient une buvette à cet endroit, et lui a dit qu'il avait été coupé, qu'il possédait cent dollars d'argent pour payer ; tandis qu'il parlait, il s'est affaissé sur le trottoir.

[illegible] raconté qu'à l'encoignure des rues Barracks et Pauldras, il avait entendu à un nègre qui était à quelques pas de lui [illegible] pour toute [illegible] Abadie [illegible] en prison en attendant que le [illegible] se prononce sur l'état du blessé. [illegible] étranger. Il dit qu'il était de boisson et que ne connaissant pas qui lui [illegible] la parole, il s'était [illegible] tenir, mais n'avait pas l'intention de commettre un crime.

Coups criminels.—A la cour criminelle supérieure, John Cummings, marin, sur qui l'on a trouvé un pistolet, a été condamné à cinq piastres d'amende et cinq jours de prison de paroisse.

A la première cour de district, Bridget Kavanaugh et Jim Davis ou Alexander, déclarés coupables de larcin, ont été condamnés, le premier à trois mois de prison de paroisse (le jury l'avait recommandé à la clémence du tribunal), le second à un mois de travaux forcés.

Patrick Boyd, John Winston et F. T. Meehan sont accusés d'assaut et [illegible] Richard Delmore, d'avoir fait feu sur quelqu'un ; Albert Dore, Marie Jeanne ou Victorine, et Joséphine Lovain, de larcin.

Abus de confiance.—Frederick Wilson, de cette ville, a été arrêté, hier matin, à la requête de [illegible] comptoir d'abus de confiance et de [illegible] ment de fonds. Il était employé à [illegible] d'une gelisette par Augustine [illegible] qui ayant toute confiance en lui, lui avait confié la somme de deux cent quarante-six piastres.

M. Ingram ne l'ayant pas revu depuis, avait mis à sa recherche et l'a arrêté à l'Académie de Musique, quand il a été qu'il avait déposé l'argent chez une nommée Joséphine Cosse, demeurant rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine. Joséphine ayant été [illegible] ce sujet, a déclaré n'avoir reçu de Wilson que deux cent quarante piastres. Wilson a dit avoir pris six piastres pour s'habiller et que le reste, dix piastres, lui a été volé par un nègre.

Démission de M. Brangham.

M. Thomas J. Semmes a exprimé l'opinion que comme la nouvelle constitution ne sera pas en vigueur le 2 décembre 1879, M. Brangham est éligible sous l'empire des lois actuelles ; MM. Albert Voorhies, Henry Chiapella et Frank L. Richardson, membres du comité central d'Etat, sont d'opinion que sous la nouvelle constitution qui doit décider la question de l'éligibilité de M. Brangham, et que celui-ci ne doit être élu dans le district, M. Brangham n'est pas éligible.

M. Brangham, vu le doute, vient d'adresser une dépêche de la délégation du [illegible] pour la [illegible] suivante :

Nlle-Orléans, 15 novembre 1879.
A M. John Fitzpatrick, chairman de la délégation du troisième ward.

Cher ami,

J'ai reçu votre lettre du 11 du courant, par laquelle vous m'annoncez que j'ai été nommé représentant du troisième district sénatorial.

Je suis profondément touché de l'honneur que qui m'a été fait, ce serait pour moi un plaisir de représenter le district.

Mais, d'après ce que disent les journaux, il doit revenir à une réélection si quelque [illegible] ne vient, à cette occasion, la question de mon éligibilité a été soulevée. Quelque doute ne soit pas chez moi entièrement dissipé, je crois que l'article 22 de la nouvelle constitution entraîne une question grave, et ne désire quelque [illegible] que des considérations [illegible] quent puissent naître aux principes conservateurs qui sont en jeu dans la lutte actuelle.

Je suis, avec respect, votre obéissant serviteur,

G. H. Brangham.

Incendie.—Un incendie a éclaté, hier matin, entre deux et trois heures, à la maison No 241 de la rue des Champs-Elysées, résidence de M. [illegible] Maphan. [illegible] est complètement [illegible] Le No 243, qu'habitait M. [illegible] Chéraux, a été légèrement endommagé une [illegible] gement. Le No 239, appartenant à M. Benham et occupé par M. Turner, gardien, qui perte le No 245, qui appartient à M. Villeveue et qu'habite le capitaine O'Neal.

Le mobilier de M. Turner est avarié, sans heureusement être couvert. Les autres propriétaires sont assurés.

Comité de paroisse.—Le comité de paroisse du parti [illegible] s'est réuni, hier soir, à huit heures et demie, au No 36 de la rue [illegible] salle de permettre aux [illegible] du deuxième district sénatorial [illegible] la salle, il n'est [illegible] à [illegible] ses besoins et demie.

—Le Dr T. S. Wilkinson a été nommé délégué de la paroisse Plaquemines au comité central démocrate de l'Etat.

—Le lieutenant-gouverneur Willis arrive, aujourd'hui, des paroisses de la Rivière-Rouge.

Bureau de police.—Le Bureau de police n'est réuni hier soir sous la présidence du maire, J. W. Fuller, en quorum.

Le policeman V. Claudel du cinquième precinct, a été condamné à perdre un jour de paie, pour avoir été trouvé pendant ses heures, dans une grocerie au coin des rues Grande-Hesmone et Esplanade.

Le policeman E. Waddy, du premier precinct, a été condamné à perdre dix jours de paie pour avoir négligé d'arrêter plusieurs individus qui troublaient la paix publique.

Les policiers W. J. Ryan et W. Dawson, du premier precinct, ont été condamnés à perdre deux jours de paie, pour n'avoir pas répondu à l'appel nominal, le 19 octobre 1879.

Les policemen Thos. Murray du premier precinct, et Chas. Scully, du troisième precinct, ont été rayés des cadres, le premier pour avoir négligé ses devoirs et le second pour conduite indigne d'un policeman.

Le policier P. Keenan, du huitième precinct, a été condamné à perdre cinq jours de paie, pour s'être endormi au bureau du "Good Intent Dry Dock Company."

Le policeman J. Austedt, du cinquième precinct, a été condamné à perdre deux jours de paie pour avoir été trouvé dans le bureau d'un docteur.

Pyrographes.—Des monsieurs ont formé ici la première succursale de la société connue sous le nom de Chevaliers catholiques de l'Amérique, et dont le but est de défendre l'orthodoxie en matière [illegible] ; le président [illegible] Mr. Mac Donough [illegible] président et M. MacDermott secrétaire. La prochaine assemblée est fixée à dimanche prochain, à quatre heures et demie ; elle [illegible] dans la salle paroissiale de l'église St Patrick. La société se compose de catholiques de toutes les nationalités.

—Un affidavit accuse Barney Williams de détournement de fonds.

—A. Minar a été [illegible] à la station centrale pour avoir [illegible] une arme dans les limites de la ville, porté une [illegible] et menacé de tuer James Gleason.

—Thomas Harding, homme de couleur, a eu un pied écrasé [illegible] déchargement des *rails* du chemin de fer, au débarcadère des steamers Morgan, à Algar. On l'a transporté à l'hôpital.

—Frederick Jackson a obtenu un décret d'émancipation à la deuxième cour de district.

—Un véhicule a renversé et grièvement blessé Mary Fahey, au coin des rues Celada et Enterpe.

—Evénement extraordinaire : la malle poste que nous apporte le chemin de fer de Mobile et celle qui arrive par le chemin de fer de Jackson sont arrivées, hier matin, à l'heure voulue.

—Il a été constaté, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $14,314.44, dont $2,314.68 provenant des départements du revenu intérieur, $455 en or, $70,66, en argent, et $11,587 provenant de la douane, $4,812.21 du bureau des postes, $6,268.67 de différentes sources.

—Les républicains du premier district sénatorial ont nommé M. H. C. Warmoth, de la paroisse Plaquemines, et M. H. Story, de la paroisse St Bernard.

—L'officier Kenney a tué un chien qui avait mordu une petite fille dans la rue des Champs-Elysées.

—Le car No 66 de la ligne de Carrollton s'est heurté, au coin des rues Gravier et Baronne, contre un des corbillards de M. Bothick, et l'a fortement endommagé.

—Le Ladies' Aid and Sewing Society—société de secours et de couture, des dames, donne un bal de charité, le mercredi 26 novembre, au Grunewald Hall. Le prix des billets est de trois piastres. Les personnes qui désirent avoir des invitations pour danser doivent s'adresser au secrétaire de l'Harmony club, enseignent des rues Deland et Camp.

—La quinzième répétition annuelle de la société philarmonique de la Nouvelle-Orléans a lieu, demain, mercredi, 19 du courant, à huit heures du soir, à la salle Grunewald.

—Hier après-midi, à quatre heures, les délégués de 11a, du 12e, du 13e, du 14e, du 16e et du 17e wards se sont assemblés à la cour suprême de M. James Hagan, du 17e ward, le Dr James Campbell, du 17e ward, représentant du 4e district sénatorial ; M. F. L. Richardson, représentant du 12e ward, a été nommé président de l'assemblée, et M. Charles [illegible] secrétaire.

—Thomas Flanagan, qui a été blessé à la main par l'habitation Myrtle, a été admis à six heures et demie à l'hôpital.

—Le pont en cotés des rues Valcon et Girod est cassé et il est dangereux d'y passer.

—Ben Turner a été arrêté hier et [illegible] à la station centrale. Il est accusé par le Michel Merritt, demeurant au No 1,230 de la rue Tchoupitoulas, d'être entré chez lui, la nuit, avec l'intention de commettre un vol.

—Un Chinois blessé à huit milles au-dessous de la ville, a été conduit hier à l'hôpital.

Voyez [illegible] aux bureaux de l'association [illegible].

Veuve Daniel Driscoll et autres à Alex. H. Sands, [illegible] terrain, Nlle-Orléans, 50x120 sur la rue Hamilton, entre Canal... $1,000

Peter Smith à John Fassnidge, un immeuble et [illegible] 50x120, rue Clouet, entre Roman et [illegible] $1,000

Mme Paul Albert Sigaux à veuve John Mc Donough, un terrain [illegible] 25x70, rue Gravier, entre [illegible] et Miro $1,000

Mme Adèle Pierre à Dalvelle à Mme E. Mercier, un terrain et [illegible] 30x120, rue Marais, entre [illegible] et Roman $1,000

Veuve Charles Mar et Mme J. Kalmes à Mme T. Tessier, un terrain et [illegible] 30x120, rue Chippewa, entre les rues Erato et [illegible] $1,000

Mme Lydia Bays à Robert Bays, un terrain et [illegible] 31x80, rue Chalmette, entre [illegible] et Casa-Calvo $1,000

Mme Agnès à John [illegible] un terrain et [illegible] 30x127, rue Roman, entre [illegible] et St-Anthony $1,000

Mme Pierre à Alexandre [illegible] un terrain et [illegible] 30x120, rue Roman, entre [illegible] et Miro $1,000

Mme Marie Mignon à Théodule Wilson, un terrain, 31x160, rue St-Bernard, entre les [illegible] et Prieur [illegible]

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Mestayer, 4 rue Carondelet.

—Le nommé Bugeon est en [illegible] faisant d'après qui, empruntant [illegible] une paire d'oreilles, en [illegible] de faire montre de faire et de [illegible] les enfants qu'on leur confiait, vient [illegible] d'être condamné aux travaux forcés à perpétuité par la Cour d'assises de Chartres.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGÈRES

FRANCE.

Fausse de l'abonne.

Havre, 17—Le vapeur Abbaye est échoué dans la Seine. On le regarde comme entièrement perdu. La cargaison a été jetée à la côte. L'équipage est sauvé.

Bordeaux, 17—Une dépêche de Paris dit que la récolte de betteraves est plus mauvaise encore qu'on ne le craignait, et le prix en sucre a haussé. Beaucoup de sucreries sont arrêtées, et quelques unes ne travaillent que pour compléter le